[illegible] pour crime d'espionnage, a subi aujourd'hui la peine de la dégradation militaire en présence des détachements de toutes les troupes de la garnison rassemblées dans le quartier de la cavalerie.

Pendant le trajet, la foule réunie sur le passage du condamné, l'a poursuivi de huées et de cris de mort. L'attitude de Boullot a été impassible.

L'agitation royaliste
et le duc d'Aumale

Paris, 29 mai. — On nous assure, dit le *Courrier du Soir*, que le duc d'Aumale, loin de jouer dans les intrigues orléanistes le rôle que certaines correspondances lui ont attribué, aurait, au contraire, décliné toute participation dans les faits et gestes du prétendant, son petit-neveu. Il aurait même, pour ne pas endosser une responsabilité dont il connaissait d'avance les conséquences possibles, manifesté ses dispositions assez hautement pour que le gouvernement français en pût être informé. Ainsi est advenu.

Le châtelain de Chantilly pourra donc continuer à couler des jours paisibles dans la retraite dorée où il rêve de finir sa vie, sous le ciel bleu de France, à l'écart de la compromettante lutte des partis.

Une nouvelle affaire Gouffé

L'instruction

Paris, 29 mai. — M. Schlumberger a fait extraire aujourd'hui les deux inculpés et les a interrogés séparément. Le marchand de timbres auquel Aubert avait vendu une petite partie de la collection du jeune Delahaef est enfin retrouvé. Il demeure rue du Bac. Il a déclaré avoir payé cet achat 600 francs.

Cette somme, ajoutée à l'argent que possédait la victime au moment du crime explique les ressources de l'assassin qui, après avoir dépensé l'argent nécessaire à ses différentes acquisitions et à son voyage, avait encore une somme supérieure à 400 francs, lors de son arrestation.

M. Cochefert s'est rendu cet après-midi rue de Versailles, accompagné de M. L'Hote, expert-chimiste, et après un nouvel examen des lieux, a fait enlever des lames du parquet du cabinet de travail d'Aubert et même une lame de la chambre à coucher, sur laquelle on semble avoir découvert des traces de sang.

On a aussi soigneusement recueilli la poussière trouvée entre les lames du parquet, poussière qu'on examinera au microscope.

Cet examen fixera les magistrats sur le point non encore élucidé de savoir si le crime a bien été commis avenue de Versailles.

L'opération pratiquée par M. Cochefert avec un soin extrême a duré deux heures.

UN MUR QUI S'ÉCROULE

Sept tués

Commercy, 30 mai. — A Jouy-sous-les-Côtes, près de Commercy, hier, dans l'après-midi, un mur en construction de 17 mètres de longueur s'est écroulé ensevelissant sept personnes. On n'a retiré que des cadavres.

Faits divers Télégraphiques
(De nos correspondants spéciaux)

SUICIDE D'UN OFFICIER RUSSE. — Paris, 30 mai. — Un officier russe, qui était à Paris, depuis une dizaine de jours, s'est suicidé en absorbant de la strychnine. C'est un nommé Bovaski Slinki, âgé de 43 ans, capitaine aux cosaques du Don.

Il était descendu dans un hôtel de la rue des Martyrs. Ces derniers jours, son humeur s'était assombrie. Il paraissait attendre avec une impatience de plus en plus complète une lettre qui n'arrivait pas.

Il demandait à chaque instant à l'hôtelier si le facteur ne la lui avait pas remise. Hier matin, en ne le voyant pas descendre de sa chambre, le patron frappa à sa porte et ne recevant pas de réponse, il avertit le commissaire de police. C'est alors qu'on a découvert le suicide. Cet officier avait laissé plusieurs lettres adressées à des membres de sa famille. Celle-ci a été prévenue télégraphiquement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LE COURONNEMENT du Czar

Moscou, 29 mai. — La fête populaire a commencé à Moscou.

Déjà le vaste champ de Kodynsky, qui s'étend en face du château de Pétrofisky, est rempli par cinq cent mille personnes. Plus de cent mille sont arrivées hier et ont passé la nuit en longues files.

Des paysans et paysannes viennent d'un rayon de cent kilomètres.

Pour donner une idée des provisions faites pour la distribution, on peut citer quelques chiffres : 165,000 livres de saucissons, 400,000 litres de bière, 250,000 litres d'hydromel, etc. ; 500,000 paquets sont distribués dans 400 baraques en bois, élevées dans ce but, et autour desquelles les paysans se pressent.

Les paquets sont diversement composés de pain, de viande, de saucissons, de fruits secs, de bonbons et d'un gobelet en métal émaillé, le tout noué dans un mouchoir sur lequel le Kremlin a été imprimé.

Le champ de Kodynsky présente l'aspect d'une immense fourmilière. Aussi loin que le regard se porte, ce ne sont que têtes humaines. On entend un chœur de 1,000 chanteurs, accompagné par sept orchestres. De nombreux théâtres ont été élevés en plein vent et jouent des scènes des auteurs favoris russes. Des musiques jouent de tous côtés.

De grandes tribunes sont remplies de curieux qui assistent à cet étrange et saisissant spectacle.

Un kiosque élégant a été élevé pour l'empereur qui viendra assister à la fête.

Dernière Heure

LE BANQUET
des municipalités socialistes

Paris, 30 mai. — Au salon de la Porte Dorée, avenue Daumesnil, à Saint-Mandé, a eu lieu ce soir le banquet organisé par les comités socialistes du XIIe arrondissement (comités Millerand et Pierre Baudin), pour fêter les victoires remportées par les socialistes aux élections municipales. Cinq cents personnes environ assistaient à ce banquet, que M. Millerand présidait.

A la droite du président avaient pris place MM. Flaissières, maire de Marseille ; Baudin, vice-président du Conseil municipal de Paris ; Jaurès et Vaillant, députés.

A la gauche du président étaient assis MM. Delory, maire de Lille ; Lucipia, président du Conseil général de la Seine ; Jules Guesde, député.

A la table d'honneur avaient en outre pris place MM. Pierre Richard, député, Trouillé, délégué d'Agen, Léjard, délégué de Cette, Dumay, délégué de Commentry, Calvinhac, maire de Carmeaux, etc.

Trente-cinq municipalités étaient représentées.

Le buste de la République qui se trouve dans la salle était cravaté de rouge.

Discours de M. Millerand

Au dessert, M. Millerand prend le premier la parole. Après quelques mots de remerciements, M. Millerand adresse un salut aux vétérans du socialisme, à ceux qui ont vu les jours difficiles et il ajoute : « Ils reçoivent aujourd'hui la juste récompense, la seule qu'ils ambitionnaient de leur inlassable persévérance.

Le grain qu'ils ont jeté à pleines mains a germé. La moisson sera fructueuse. Citoyens, de tous les champs de bataille où la France socialiste a renversé la réaction capitaliste, le même cri a jailli, qui nous dicte notre devoir : Union !

L'Union fait la force. Trêve aux querelles d'écoles ; oubli des dissensions intestines contre l'ennemi commun, un seul cœur, un seul esprit, une seule action.

Mais si cette formule dictée par la vue claire des nécessités pratiques ne soulève aucune objection en théorie, elle a reçu dans l'application plus d'une atteinte. Comment s'étonner en effet si le conflit des ambitions et des rivalités personnelles obscurcit parfois la notion du devoir, et si l'intérêt individuel est habile à découvrir les prétextes les plus variés et parfois les plus séduisants pour colorer sa résistance aux dures exigences de l'intérêt général.

Mais plus de telles défaillances sont naturelles et explicables, plus il importe que notre parti se prémunisse contre le péril réel qu'elles lui feront courir.

Et qui donc pourrait se scandaliser que la première preuve de sincérité exigée de quiconque ambitionnerait le titre de candidat social, fût l'engagement d'honneur signé par lui de se retirer de la lutte si, au premier tour, le suffrage universel avait mieux traité que lui un autre candidat socialiste ?

Mais, en songeant à la mise en œuvre de cette mesure apparaît une difficulté dont la solution dépasse de beaucoup les proportions de ce qu'il serait permis d'appeler un règlement d'administration intérieure.

Un candidat socialiste a pris l'engagement de se retirer devant tout autre candidat socialiste plus favorisé que lui ? A merveille ! mais que lui répondre si, mis en demeure de tenir sa parole il dénie à son heureux concurrent la qualité de socialiste. Où sera le criterium ?

N'est pas socialiste à mon avis quiconque n'accepte pas la substitution nécessaire et progressive de la propriété sociale à la propriété capitaliste.

M. Millerand résume ainsi les trois points qui sont nécessaires pour caractériser un progrès socialiste : l'intervention de l'Etat pour faire passer du domaine capitaliste dans le domaine national ; les diverses catégories des moyens de production et d'échange ; conquête des pouvoirs publics par le suffrage universel, entente internationale des travailleurs.

Enfin il termine par cette péroraison :

Citoyen Flaissières, et vous citoyen Delory, vous avez admirablement traduit dans les deux discours où vous prenez possession de la mairie de Marseille et de la mairie de Lille le sentiment qui doit à cette heure, nous inspirer et nous dominer.

Citoyens, je lève mon verre à l'universalité du peuple socialiste, à la conquête par le socialisme des pouvoirs publics au triomphe de la République sociale.

Le discours de M. Millerand a été accueilli par des cris de vive l'union ! et de véritables acclamations.

M. Paschal Grousset propose ensuite la création d'une fédération des municipalités socialistes.

M. Flaissières, maire de Marseille et M. Delory, prennent ensuite la parole.

Discours de M. Delory

M. Delory, maire de Lille, prononce le discours suivant :

« Dans notre région, dit-il, nous n'avons pas besoin de faire l'union, car il n'existe qu'une seule fraction socialiste : le parti ouvrier, malgré cela nous prêchons cette union quand de petites divergences de vues se produisent et nous arrivons toujours à d'excellents résultats ».

M. Delory parle ensuite des théories collectivistes et dit que les ouvriers commencent à comprendre (?) qu'ils ne seront véritablement émancipés qu'après l'établissement des principes du collectivisme.

« Notre municipalité, à Lille, est composée de collectivistes, mais nous avons été obligés de mettre un radical sur notre liste : M. le docteur Debierre, qui a été élu et qui est premier adjoint.

M. Debierre est un radical, mais je regrette qu'il ne soit pas venu assister à ce banquet à mes côtés car il aurait pris la parole pour vous convaincre que dans le Nord tout en étant radical, on pouvait également être collectiviste (??).

Le discours de M. Delory a été accueilli par de vigoureux applaudissements.

D'autres orateurs ont également pris la parole avant la fin du banquet.

TERRIBLE CATASTROPHE A MOSCOU

Onze cents victimes

Moscou, 30 mai. — La bousculade qui s'est produit ce matin au moment de l'ouverture de la fête du champ de Bhodynski a eu des conséquences terribles et que, dans le premier moment, on avait cru beaucoup moins grave.

Des milliers de personnes ont été étouffées, renversées, foulées aux pieds. Jusqu'à présent, le chiffre des victimes communiqué par les autorités se monte à **1138** morts et blessés.

Le czar a été profondément attristé par cette catastrophe.

LE SPORT

VÉLOCIPÉDIE

La course Dunkerque-Lille

C'est aujourd'hui que sera donné le départ de la grande course Dunkerque-Lille organisée par le Vélodrome lillois avec le concours du *Nord-Cycliste*.

Si l'on se rappelle le succès qu'obtinrent les courses Lille-St-Amand, Lille-Dunkerque, Lille-Boulogne et Lille-Amiens, qui eurent lieu ces dernières années, on peut compter pour la course d'aujourd'hui, un succès éclatant, tant par le grand nombre des concurrents (soixante-quatorze) que par la bonne organisation due à la sagacité du sympathique directeur du Vélodrome, M. Nadaud.

Les prix au nombre de quarante, consistant en espèces, objets d'art et médailles seront distribués après la course, sous la tribune du Vélodrome.

Les brassards

Les coureurs des quatre catégories auront au bras droit un brassard portant leur numéro d'ordre.

Les seniors porteront un brassard rose, les vétérans un bleu, les juniors un blanc et les amateurs un vert.

Le départ sera donné à Dunkerque, à 1 h. 1/4 pour les amateurs et à 1 h. 1/2 pour les professionnels (seniors, juniors, vétérans.)

Le temps

En 1893, Julien Delansorne qui gagna la course, couvrit les 80 kilomètres 200 m. en 2 h. 53.

Le record du coureur artésien sera très certainement battu et nous l'espérons, de beaucoup.

Le tableau de marche de certains coureurs est établi pour 2 h. 20.

Dans notre numéro d'hier, nous avons oublié comme favori, Vandeburie, amateur d'Amiens.

Le jury d'arrivée sera présidé par M. Van Zeller d'Oosthove, président de la Fédération vélocipédique du Nord et composé de tous les présidents des sociétés vélocipédiques lilloises.

Le départ sera donné par M. Victor Carnoye président de l'A. S. E. L.

Avis aux entraineurs

Malgré les démarches faites par M. Nadaud auprès de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, il n'a pu obtenir de billets de réduction pour les entraineurs.

A l'issue de l'arrivée des coureurs, deux courses handicap, réservées aux arrivants seront courues.

Rappelons que les coureurs feront, avant de signer à l'arrivée, cinq tours de piste. L'Harmonie de Saint-Maurice se fera entendre pendant toute l'après-midi.

Souhaitons beau temps à tous les coureurs et bonne réussite dans l'épreuve qu'ils vont entreprendre.

Paul SANCIÉNIS.

Exposition canine de Paris

Les nombreux amateurs de notre région qui ont pu assister à l'exposition canine de Paris seront heureux d'apprendre que le chien « Roubi », mouton noir, appartenant à MM. Jeggé frères, propriétaires du café Jean, a obtenu la grande médaille de vermeil de la section dans laquelle il était présenté.

Chronique Régionale

Dis-moi d'où tu viens...

Les journaux cléricaux faisaient hier grand tapage de l'accusation portée pour actes immoraux de l'instituteur de Coudekerque-Branche et naturellement le représentent comme l'homme du sous-préfet de Dunkerque, de M. le sénateur Claeys, de la franc-maçonnerie.

M. Vandenabeele n'a jamais fait partie d'aucune Loge maçonnique et il n'est pas plus l'*ami* (comme disait hier matin la *Dépêche*) de M. le sous-préfet que de M. le sénateur Claeys.

Ce Vandenabeele est un ancien élève de l'école des « chers Frères » de St-Omer. Ne devrait-il pas les vilaines « habitudes » — qu'on lui reproche et qui sont actuellement soumises à l'enquête — à sa première éducation.

C'est un point que nous ne nous chargeons pas d'éclaircir ; mais M. le Directeur de l'école congréganiste de Bergues, qui a connu Vandenabeele à St-Omer, pourrait peut-être donner d'intéressants renseignements.

Quoi qu'il en soit Vandenabeele était à Coudekerque un suppôt, plus ou moins hypocrite, du cléricalisme. Il n'y a pas bien longtemps qu'il dinait ou soupait plusieurs fois par semaine chez le curé actuel de Coudekerque ; il n'y a pas si longtemps qu'il suivait avec dévotion tous les saints exercices, qu'il assistait avec ferveur aux missions des jésuites et qu'il apportait avec ostentation son obole aux quêtes de l'église... même en faveur des écoles congréganistes !

Ceci soit dit pour rétablir la vérité et sans préjuger le résultat de l'enquête dont nous ferons connaître les conclusions à nos lecteurs.

Quoi qu'il arrive, l'incident devrait servir de leçon à l'Administration qui ouvre trop facilement les portes de l'Enseignement public à des élèves des institutions libres, congréganistes ou autres, au lieu de recruter exclusivement son personnel dans les établissements de l'Etat.

Laissons les pommes aux pommiers, et les fruits de l'enseignement congréganiste aux écoles où ils ont grandi.

Commission départementale

La Commission départementale se réunira mercredi prochain 3 juin, à 2 heures 1/2 précises.

TREMBLIÉ

Le pourvoi de Tremblié sera examiné par la Cour de Cassation, la semaine prochaine, probablement jeudi.

M. Mornard, avocat près la Cour suprême et le Conseil d'Etat, qui est chargé de soutenir le pourvoi, se refuse à toute interview ; il ne répond à aucune question concernant les nouveaux motifs de cassation qu'il a pu découvrir.

Il est probable cependant que l'éminent avocat se bornera à faire valoir les trois faits visés par le pourvoi et que nos lecteurs connaissent.

Donc, dans cinq jours, Tremblié saura s'il en a fini avec la justice et s'il doit s'en remettre à la clémence du chef de l'Etat ou bien se préparer à comparaître une troisième fois devant un troisième jury.

En attendant que son sort se décide dans un sens ou dans l'autre, Tremblié, sans être d'une humeur absolument joyeuse, paraît cependant beaucoup plus tranquille que ces derniers jours. Il est plus communicatif et ne cesse de faire part à ses gardiens et à ses moutons de la presque certitude que M. Félix Faure lui fera grâce de la vie.

Ses dernières nuits ont été beaucoup plus calmes : son sommeil n'est pas interrompu comme les nuits précédentes par d'atroces cauchemars : il lit des ouvrages de Fenimoore Cooper et les comptes-rendus des voyages célèbres ; il fume cigares et cigarettes et mange, de très bon appétit, l'ordinaire de la prison et surtout les douceurs que lui envoient du dehors quelques âmes charitables.

Tremblié reçoit en effet, très souvent, presque tous les jours, des paquets de tabac, des cigares et des paniers de provisions de toutes sortes et quelquefois des crevettes dont l'assassin de Farbos semble être très friand.

Cette facilité qu'a Tremblié de recevoir des comestibles de l'extérieur s'explique ainsi : Tout condamné à mort peut faire une dépense de soixante centimes par jour à la cantine ; c'est-à-dire qu'il peut améliorer l'ordinaire de la prison jusqu'à concurrence de cette somme : or, Tremblié n'a absolument aucune ressource. En effet la somme qu'on a saisie sur lui et qu'on a confisquée lors de son arrestation à bord du *Paraguay* a été reconnue, par le seul fait de sa condamnation être la propriété de Farbos.

Cet argent qui est encore entre les mains de la justice, sera remis à la veuve de l'infortuné Farbos, quand l'arrêt de la cour d'assises de St-Omer aura été exécuté, soit par la mort de l'assassin, soit par son envoi aux travaux forcés à perpétuité.

Non seulement Tremblié cause, lit et fume, mais encore il joue aux cartes avec ses deux moutons : le jeu qu'il préfère est la manille aux enchères à trois. Les parties succèdent aux parties et il paraît prendre le plus vif plaisir à ce passe-temps inoffensif.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

A la filature Wattine-Delaoutre

Huit nouveaux ouvriers ont été embauchés hier matin, par M. Wattine Delaoutre, ce qui porte à quinze le nombre des ouvriers qui travaillent.

Aucune délégation ne s'est présentée dans la journée.

Au tissage de M. Ségard

Une délégation des grévistes s'est présentée, hier matin, devant M. Ségard. Ce dernier a refusé de la recevoir.

Plusieurs livrets ont été repris, par des grévistes qui ont trouvé du travail dans d'autres établissements.

A TOURCOING

On s'attend à voir la grève des ouvriers ferblantiers-zingueurs prendre fin incessamment. Déjà hier les ouvriers de M. J.-B. Parent, rue Delobel, et ceux de M. Beaucarne, rue Carnot, ont repris le travail.

Chronique Locale

ROUBAIX

Une réponse de la commission d'hygiène

A propos de notre article de vendredi matin, la commission d'hygiène nous fait parvenir la lettre suivante. Nous la publions avec d'autant plus de plaisir qu'elle confirme pleinement ce que nous avons dit sur l'état d'insalubrité notoire de certains quartiers de Roubaix.

Roubaix, le 30 mai 1896.

Monsieur le Rédacteur de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

En réponse à votre article d'hier intitulé « *Pour la commission d'hygiène* » et relatif à l'état déplorable de la place du St-Rédempteur, j'ai l'honneur de vous faire remarquer que la commission cantonale d'hygiène a signalé le fait à maintes reprises et émis à ce sujet des vœux nombreux, restés hélas ! avec tant d'autres, dans les cartons de la Mairie.

Voici, pour vous en convaincre, un vœu émis le 14 mars 1893 :

« La commission cantonale d'hygiène, considérant que la salubrité de la ville dépend du bon entretien des voies publiques ou privées émet *de nouveau* les vœux suivants :

« 1° Que le balayage des rues et l'entretien des fils d'eau et ruisseaux, très négligés depuis un certain temps dans la ville, se fassent très régulièrement et que la police fasse sévèrement observer les articles des règlements de voirie concernant cet entretien.

« 2° Que les rues privées non encore reconnues ou pavées soient l'objet de la surveillance des administrations compétentes ; que celles-ci prennent des mesures pour que les rues cessent d'être des foyers d'infection de l'air et du sol par la putréfaction d'ordures ménagères, d'eaux croupissantes et de cloaques boueux et pestilentiels.

3° Que l'administration municipale exige une propreté et une salubrité complète de ces rues souvent habitées par la classe ouvrière, tout en montrant elle même le bon exemple et en faisant entretenir dans un état satisfaisant à l'aide de scories et de graviers les parties de ces rues qui bordent les établissements municipaux.

Dans sa séance du 10 mai 1894 la commission communale d'hygiène émettait de nouveau le vœu que la police municipale fasse observer plus strictement les règlements sur l'arrosage et le balayage des rues et l'enlèvement des immondices qui devraient être recueillies dans des bacs *ad hoc* et non point laissés en tas sur la chaussée.

Comme vous le voyez, Monsieur le rédacteur, la commission d'hygiène a depuis longtemps fait son devoir et signalé les inconvénients et les dangers des rues et carrefours mal entretenus ; elle ne peut donc que renvoyer aux administrations compétentes de la mairie et de la police, vos observations et les vœux qu'elle a maintes fois renouvelés.

Puissent-ils ne pas avoir le même sort que les vœux concernant la morgue, le bureau d'hygiène, etc., etc.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour la commission d'hygiène,
Dr Butruille, secrétaire.

Voilà qui est clair et ne laisse aucun doute : Roubaix est sale.

La commission d'hygiène a fait tout son devoir et les autorités compétentes n'ont pas fait le leur.

Si les avis, les conseils que donne la commission d'hygiène doivent être lettre morte, à quoi sert-elle ? Est-elle tout simplement instituée pour la parade ? Alors nous n'en avons que faire. L'a-t-on formée, groupant en son sein tout ce que Roubaix compte de compétences en matière d'hygiène, pour qu'elle soit d'une utilité quelconque ? Alors pourquoi ses avis ne sont-ils pas suivis ?

De deux choses l'une ou elle est inutile, alors qu'on la supprime, ou elle a un but louable. Alors qu'on fasse le plus grand cas de ses indications, il y va de la santé publique.

En attendant, notre ville a des quartiers repoussants de saleté. Si une épidémie malencontreuse s'abattait sur nous à qui incomberaient les désastres d'une mortalité accrue par toute la saleté qui nous entoure ? Pas à la Commission d'hygiène qui prouve avoir fait son devoir, mais aux autorités compétentes qui systématiquement ont fermé l'oreille aux sages avis d'hommes formés en commission pour veiller sur la santé publique.

Puisque nous avons le bonheur d'avoir une commission d'hygiène on doit l'écouter si on juge quelle est utile, ou la dissoudre, si elle jugée inutile par ceux qui font fi de ses avertissements.

MARIUS.

Encore un tuyau qui crève

Hier, vers dix heures du matin, le tuyau des eaux potables qui passe rue Saint-Georges, a crevé à 50 mètres de la rue de la Gare. L'eau s'est aussitôt échappée avec abondance par l'ouverture et a inondé la cave du numéro 23. On a eu recours à une pompe à vapeur pour la vider. La voirie prévenue aussitôt a fait fermer les vannes de la grand'Place et de la rue du Bois.

Les onze heures. On a aussitôt après commencé les travaux de réparations.

Une chute dans un escalier

Vendredi soir, M. Louis Cetaert, 62 ans, demeurant 27, rue Bayart regagnait sa chambre à coucher située au premier étage. En montant l'escalier, il perdit l'équilibre et tomba.

Dans sa chute, il s'est fracturé plusieurs côtes. Le docteur Hariet qui lui a donné les premiers soins l'a fait admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Scène de violence

M. Jean-Baptiste Delvoye, horticulteur à Croix constatait hier matin, en arrivant au marché aux fleurs sur la Grand'Place, qu'une partie de sa place avait été prise par sa sœur Mme Dubar, née Adèle Delvoye, demeurant à Tourcoing, hameau du Vert-Pré.

Delvoye réclama, mais sa sœur le reçut fort mal, l'injuria et alla même jusqu'à le battre.

Une plainte a été déposée par M. Delvoye contre Mme Dubar à M. Broigne, commissaire de police du 2e arrondissement.

Un monument historique

Un arrêté du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 16 avril 1896, vient de classer comme monument historique le rétable des fonts baptismaux de l'église Saint-Martin.

Les régates internationales

Les régates que le Cercle nautique « l'Aviron » organisent chaque année auront lieu cette année le 28 juin.

Le programme de ces fêtes sera publié sous peu.

Le lieu des courses est, comme chaque année, au Blanc-Sceau.

Saisie de poissons

M. l'Inspecteur des denrées alimentaires a saisi hier matin à la halle aux poissons, 60 kilos de marchandises reconnues impropres à la consommation.

Voiture abandonnée

Les agents de patrouille l'avant-dernière nuit ont trouvé dans la rue de Lannoy une charrette à bras, qu'ils ont conduite au poste de police.

Menus faits

Jeudi, vers six heures du soir, dans un champ situé au petit Beaumont, Hyppolyte L.... 25 ans, rentreur et Marie W.... 21 ans, repasseuse, étaient en conversation très intime.

Le garde Leclercq les ayant surpris leur a dressé à chacun un procès-verbal.

— Vendredi, vers onze heures du soir, Elisa Lesaffre, raccolait les passants rue du Chemin de Fer. La police de sûreté l'ayant surprise sur le fait l'a conduite au dépôt du 1er arrondissement.

— Dans la nuit de vendredi à samedi, les agents de service à la gare ayant remarqué que l'estaminet du sieur Félix Ernest était encore ouvert, prièrent ce dernier de fermer immédiatement son établissement et d'en faire sortir les consommateurs.

Loin de savoir gré à la police de cet avertissement, Ernest l'insulta grossièrement. Un rapport a été rédigé à sa charge.

Les sociétés qui naissent

Par arrêté préfectoral en date du 22 mai 1896, la Société de jeu de bouchon dite « Les petits joueurs » établie chez M. Marissal, cabaretier, rue de l'Hommelet, 192, est autorisé à se constituer légalement.

Œuvre de la Bouchée de Pain

MM. les membres du Comité sont priés de ne pas manquer à la réunion urgente du dimanche 31 mai, à onze heures précises.

Ordre du jour : Fixation du tirage des primes offertes aux souscripteurs de l'hiver 1895-96.

Avis important. — Les souscripteurs retardataires, ainsi que les porteurs de listes qui ne les ont pas encore retournées feront bien de se presser, car ils sont fortement exposés à ne pouvoir être servis le carnet s'épuisant partout, la souscription sera très promptement et définitivement close.

Inspection et Classement des Chevaux et des Voitures

Les opérations commenceront à Roubaix, le lundi 1er juin prochain, à partir de 2 heures. — Les propriétaires du canton de Roubaix-Ouest sont convoqués jusqu'au mercredi 3 inclus à 4 heures *précises*. Ceux du canton Nord du jeudi 4 au vendredi 5 inclus et ceux du canton Est du samedi 6 au mardi 9 exclusivement. De 7 à 9 h. et de 2 à 4 h.

La Commission visitera seulement la cavalerie de la Compagnie des tramways, le mercredi 3 au matin.

Les voitures à 4 roues et attelées à 2 chevaux susceptibles d'être requises seront présentées en attelage, cette catégorie comprend les calandres, les chariots agricoles ou de briquetiers, les voitures de fariniers, les fourragères, les camions à ridelles ou couverts d'une bâche. Les autres, telles que charrettes, carrioles, cou de cygne, tombereaux, bas camions et voitures non couverts ne seront pas présentées.

Tous les autres animaux seront amenés nus pour être visités.

Réunion au boulevard Gambetta.

A la « Cœcilia »

Hier soir, les membres de la *Cœcilia* s'étaient réunis dans leur local, rue de la Gare, chez M. Oscar Lefebvre, pour fêter leur succès de Meaux, autour d'un punch que leur offrait M. Ernest Catteau, leur président d'honneur.

Charmante réunion pleine d'entrain et de joyeuse humeur.

M. Catteau, après avoir porté un toast à la Société, demande à quelques membres de chanter.

Un petit et charmant concert s'improvise, coupé par M. Paul Fournier qui porte un toast à la presse et demande un vivat en son honneur.

Le vivat est enlevé avec ensemble.

Notre collaborateur Marius répond au nom de la presse, il constate les succès de la Société et les encourage à persévérer dans la voie des succès.

Il est fort applaudi. M. Catteau lit une lettre pleine de gratitude qui a été adressée à M. Paul Fournier, le très compétent chef de la Cœcilia.

C'est au bruit des applaudissements que les verres

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 77

LE SERMENT d'une MÈRE

DEUXIÈME PARTIE

DEUX GOUTTES DE SANG

A eux s'incrustent des souvenirs : par là ils vivent pour nous, et cette vie du souvenir des sensations et des choses du passé est parfois douée d'une intensité bien supérieure à celle de l'existence courante.

Quand un être aimé est parti, parti à jamais, et que nous revenons là où il ne doit plus revenir, tous ces objets familiers semblent l'attendre et le pleurer avec nous.

Ils sont là tous, figés dans une interrogation muette, vous regardant de leurs yeux sans prunelles, disant, dans un silence étonné et recueilli : — « Où est donc la bien-aimée ? Pourquoi ne vient-elle plus ? — N'est-ce pas elle qui nous a choisis, placés, rangés, ornés ? Elle s'asseyait là ; ses douces mains nous touchaient chaque jour, l'empreinte en est encore sur nous. Et nous en avons gardé comme une tiédeur, comme un parfum. Où donc est-elle ? Pourquoi ne vient-elle plus ? »

Et vos larmes répondent :

« *Elle* ne reviendra plus ? »

Ce que Marcus ressentit, en revoyant tout ce qu'il avait quitté quatorze ans auparavant, tel qu'il l'avait laissé, — car Dolorès, comme tous ceux qui ont le culte d'une grande passion et d'une grande douleur, conservait autour d'elle, partout où elle allait, tout ce qui pouvait lui rappeler le plus absent adoré, jugeant que c'est tuer les morts une seconde fois et se montrer indigné de leur amour que de fuir leur souvenir ou de le perdre ; ce que Marcus ressentit fut donc plutôt un accroissement à sa peine qu'un soulagement.

Il était parti, enfant heureux et plein de la foi naïve de cet âge en l'avenir, coloré de la belle lumière de notre aurore.

Il revenait, jeune homme, le cœur brisé, emportant le dernier adieu de celle qui lui était chère.

La première personne qu'il aperçut fut Juanita.

Malgré les années écoulées, il la reconnut aussitôt, tant elle avait peu changé, n'ayant fait que grandir, tout en restant toujours la même.

Il courut à elle, la saisit dans ses bras.

Elle se laissa faire, le regardant tranquillement de son doux regard vague et profond, sans manifester ni surprise ni joie.

— Ne me reconnais-tu pas, ma petite Juanita ? demanda-t-il.

— Juanita est morte ! répondit-elle. Elle est avec son père, tué son frère.

— Oui, ton frère, ma chérie, ton frère qui revient... pour ne plus te quitter ! — acheva-t-il d'une voix basse.

Et il l'embrassa tendrement.

Juanita lui rendit son baiser avec indifférence bien qu'une flamme brillât dans ses yeux et qu'un sourire — sourire étrange qui semblait toujours s'adresser à quelqu'un visible pour elle seule, — desserrât ses jolies lèvres.

Dolorès, qui assistait à cette scène, ne disait rien mais elle regardait Marcus, et ce regard Marcus le comprenait.

Ce regard disait pour elle :

— Vois si nous avons le droit d'oublier et de pardonner.

La journée du lendemain fut employée aux derniers préparatifs du départ, qui devait avoir lieu deux jours plus tard.

Devinant ce qui se passait dans le cœur de son fils, Dolorès lui évita la torture d'y prendre part et lui en dissimula même le spectacle.

Marcus passa cette journée solitaire, pensif, abattu ; mais silencieux, ne sortant de la chambre qui lui avait été préparée que pour se promener dans le jardin.

Puis le soir vint, et après le repas en commun, chacun rentra dans son appartement particulier.

Dolorès souffrait cruellement de la douleur de son fils.

Pendant de longues heures, elle resta, songeant à tout ce qu'elle avait fait, à ce qu'elle faisait, s'interrogeant et se répondant :

— J'ai fait mon devoir, — j'ai tenu mon serment.

Vers onze heures, elle se mit au lit, mais sans espoir d'y trouver le sommeil et le repos.

A minuit, tout à coup, elle tressaillit.

La porte de sa chambre, en communication avec celle de sa fille, s'ouvrait lentement, et, à la lueur de la veilleuse qu'elle gardait toujours allumée, Dolorès aperçut Juanita qui entrait et se dirigeait vers le lit de sa mère.

La jeune fille n'avait pour tout costume qu'un long peignoir blanc de nuit, flottant sur ses formes délicates, comme un nuage vaporeux.

Elle marchait si doucement, d'un pas si régulier et pour ainsi dire si rythmique que ses petits pieds nus semblaient raser le sol.

Malgré cela, elle s'avançait avec une lenteur solennelle, et Dolorès reconnut, dans l'expression de son doux et charmant visage, comme dans la fixité de ses beaux yeux, cet aspect, cette transfiguration rayonnante, qui annoncent l'extase.

Sa mère, très surprise et envahie par une vive émotion religieuse, se souleva sur son séant.

— Juanita, dit-elle, que me veux-tu ?

— Maman, répondit l'enfant, en s'arrêtant à deux pas du lit, c'est père qui m'envoie.

— Miguel !

— Oui. Ecoute-le bien, car il va s'éloigner, et plus jamais, ici-bas, tu n'entendras sa parole, tu ne connaîtras par moi sa volonté.

— Que dis-tu là ? balbutia Dolorès.

— C'est le mystère ! Je voulais l'accompagner... L'heure n'est pas venue...

Juanita sourit et ajouta :

— Mais elle ne tardera pas. Ecoute-moi.

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! répéta Dolorès éperdue, que vais-je entendre, que vais-je apprendre ?

Juanita commença :

» Maman, tu as accompli ton devoir, tout ton devoir. Tu avais fait un serment, tu l'as tenu. Cela suffit. Tu n'étais pas née pour la haine, qui est le mal ; mais pour l'amour, qui est le bien. C'est d'aimer qui est la loi, et c'est de pardonner. Trop éprouvée par la douleur, tu ne l'aurais pas compris, puis toute faute, tout crime s'expie ici-bas. Lopez était coupable, Lopez était criminel... il l'a été abandonné. C'était bien. Mais l'amour et le pardon étaient au bout. C'est par la volonté de père que la petite Juanita t'a guidée.

Lorsqu'elle t'indiquait les moyens d'enlever Anna, la sœur d'Anita ; lorsqu'elle t'inspirait l'idée de la garder près de toi ; lorsqu'elle te disait de laisser mon bon frère chez Lopez ; lorsqu'elle t'empêchait de t'opposer à l'amour du fils de Miguel pour la fille de Lopez, ta petite Juanita savait qu'elle travaillait pour le pardon et l'amour... Père te lui avait dit, mais elle ne pouvait te le redire.

Il fallait adoucir ton cœur, d'abord... il fallait que tu te prisses de pitié pour cette pauvre femme que tu frappait dans sa maternité... Il fallait que tu te prisses d'affection pour ses enfants, dont la beauté, la grâce et l'innocence plaidaient en toi contre la vengeance... Il fallait que tu en vinsses à briser le pauvre cœur de ton fils, pour comprendre que la haine est le mal, que l'amour est le bien, que la pitié et le pardon sont la loi...

« Et depuis des années déjà, pauvre mère, tu souffres, tu luttes contre toi-même, pour accomplir ton serment sacré jusqu'au bout. — Il est temps d'avoir pitié de toi-même. Pardonne, maman, pardonne.

— Que veux-tu donc ? demanda Dolorès.

— Ecoute la *Voix du silence*. Elle est dans ton cœur. Elle te dictera ta conduite.

— Est-ce bien toi, Miguel, — balbutia la veuve, ses belles mains blanches jointes comme pour la prière, — qui me parles ainsi ?

— Oui, c'est Miguel, c'est le père de Juanita, répondit la voyante. Ecoute, écoute, car il ne parlera plus...

« Mort de mort violente, il n'a pu s'élever au-delà des régions qui entourent notre terre, jusqu'à l'heure où il serait mort naturellement... c'est pourquoi Juanita pouvait vivre avec lui. L'heure a sonné... Il va monter... monter... Tu ne l'entendras plus par ma bouche... Tu ne l'entendras plus que dans ton cœur.

— Est-ce bien ta volonté Miguel, ô mon bien aimé ? murmura encore Dolorès, frissonnant de tout son corps.

Alors, une voix, une voix que l'épouse entendit seule, et qui parla dans son cœur, sans résonner à ses oreilles, voix insaisissable et qui se fût entendue au milieu des éclats de la foudre, une voix qu'elle reconnut lui répondit :

« Dolorès, c'est ma volonté : Je t'aime. Pardonne et sois bénie ! »

XXII

LE PARDON

Le lendemain matin, en s'éveillant, Marcus aperçut une enveloppe cachetée, sur la table, près de son lit.

Il la prit, assez étonné, car personne ne devant savoir qu'il était chez sa mère, il ne s'expliquait point qui avait pu lui écrire à cette adresse.

Un instant, l'idée de Mlle Rivadarcos traversa son cerveau et fit battre son cœur, en lui donnant un véritable éblouissement ; mais, au premier regard sur l'enveloppe, qui ne portait que cette mention :

PEDRO MUSSAGARAY

Il reconnut l'écriture de sa mère.

Une lettre de Dolorès, à lui, quand ils habitaient sous le même toit ! quand il l'avait vue, la veille au soir ! quand il allait la revoir tout à l'heure !

Sa surprise et son inquiétude furent excessives.

Qu'est-ce que cela signifiait ?

Il déchira l'enveloppe et lut ce qui suit :

« Mon fils bien-aimé, lorsque tu liras ces lignes, ta mère et ta sœur seront parties, parties sans toi !

» Malgré le déchirement que me cause cette nouvelle séparation qui sera peut-être éternelle ici-bas, entre nous, je suis heureuse, heureuse pour la première fois depuis vingt ans.

» Ne me crois pas, mon fils, que je ne t'aime point. C'est, au contraire, parce que je t'aime autant qu'une mère a pu jamais aimer l'enfant sorti de ses entrailles, que je ressens cette joie, car, en partant, c'est le bonheur que je laisse à ma place, auprès de toi, et c'est pour eux qu'il faut aimer les autres, non pour soi.

A suivre

A. MATHEY.